



Allocution de

*M. Abdelhafidh HARGUEM,
Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères,
Chargé des Affaires Maghrébines,
Arabes et Africaines*

à l'occasion de

*la 17ème Réunion du Conseil Ministériel
de l'Organisation pour la Sécurité et la
Coopération en Europe*

(Athènes, 1er et 02 décembre 2009)

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, d'exprimer, au nom de la délégation tunisienne, mes vifs remerciements à la République Hellénique pour l'hospitalité généreuse qui nous a été réservée depuis notre arrivée à Athènes. Je voudrais aussi faire part de mes félicitations à la Grèce pour l'efficacité et le brio avec lesquels elle a assuré la Présidence de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe durant l'année 2009.

Mes remerciements vont également au Kazakhstan, Président du groupe de contact OSCE/PMPC pour le travail accompli au cours de cet exercice.

Monsieur le Président,

Lors de la Conférence ministérielle tenue à Helsinki, en décembre 2008, la Tunisie avait présenté un document de travail apportant une contribution concrète à la promotion d'une nouvelle vision des relations de l'OSCE

avec les pays méditerranéens partenaires, relations fondées sur la solidarité ainsi que sur une coopération mutuellement bénéfique pour la sécurité durable tant dans l'espace OSCE que dans la zone méditerranéenne.

En effet, les bouleversements géo-politiques enregistrés ces dernières années ont profondément modifié les perceptions et les paramètres de la sécurité et de la stabilité dans le monde.

A ces bouleversements se sont ajoutés des défis communs tels l'extrémisme, la discrimination, l'intolérance, le terrorisme, outre la pauvreté, les disparités entre le Nord et le Sud, l'insécurité alimentaire, le changement climatique ainsi que l'impact de la crise financière et économique.

Il va sans dire qu'au nombre des défis majeurs auxquels nous continuons à faire face dans notre région et qui y menacent sérieusement la paix et la sécurité, figure la crise du Proche-Orient. A cet égard, je voudrais souligner que la Tunisie ne cesse de soutenir tous les efforts sincères tendant à résoudre le conflit israélo-arabe

sur la base de la légalité internationale, la solution des deux Etats et conformément à l'initiative arabe de paix.

La construction d'un Etat palestinien indépendant et viable sur son territoire national et le retrait total d'Israël de tous les territoires arabes occupés en 1967 constituent la clé de voûte d'un règlement global, juste et durable de ce conflit, règlement devant permettre à tous les peuples de la région de vivre dans la paix et la sécurité.

En outre, je tiens à réitérer l'appui de la Tunisie à la demande de l'Autorité palestinienne d'obtenir le statut de partenaire méditerranéen de l'OSCE. Répondre favorablement à cette requête aidera, à n'en point douter, à impulser une dynamique nouvelle au partenariat méditerranéen avec l'OSCE.

La Tunisie est d'avis que le cadre OSCE/PMPC constitue une instance appropriée pour un dialogue approfondi et renouvelé, devant déboucher sur des mesures concrètes et opérationnelles pour faire face en commun à ces défis.

Nous devons nous féliciter, certes, des avancées encourageantes réalisées dans la voie de la consolidation de notre coopération dans les domaines interdépendants qui constituent les piliers fondamentaux de l'OSCE, à savoir la sécurité, l'économie avec sa composante environnementale et la dimension humaine.

Toutefois, nous ambitionnons d'aller toujours de l'avant dans le renforcement de cette coopération à laquelle il importe de conférer davantage de substance et de pragmatisme, de manière à répondre aux préoccupations et aux attentes des pays de notre région.

A cet effet, la Tunisie, fortement attachée aux principes de dialogue et de compréhension mutuelle entre les peuples, pour l'instauration de la paix, de la stabilité et de la sécurité, réitère les propositions suivantes :

- Définir une nouvelle vision durable et innovante des relations OSCE/PMPC devant favoriser une approche multidimensionnelle de notre coopération.
- Inclure le Concept Stratégique Méditerranéen dans toute sa globalité dans les objectifs fondamentaux de l'OSCE en tenant compte des spécificités

sociologiques, culturelles et politiques des pays partenaires méditerranéens.

- Contribuer à la promotion du développement durable et solidaire pour relever les défis de la sécurité qui demeure un Concept ayant des dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. Dans ce contexte, il me plaît de rappeler qu'à l'initiative de la Tunisie, la communauté internationale a décidé de créer le Fonds Mondial de Solidarité, instrument important dans la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion qui font le lit de toute forme d'extrémisme.

A cet égard, le Fonds de Partenariat devrait servir de mécanisme de soutien effectif à la concrétisation de la coopération dans les domaines économique, social et environnemental.

La Tunisie estime que la nouvelle approche de la coopération OSCE/PMPC devrait reposer notamment sur la promotion de la culture de la paix, de la justice sociale et de la solidarité.

L'initiative de Son Excellence Monsieur le Président de la République Tunisienne Zine El Abidine BEN ALI, soumise à l'actuelle session de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies pour la proclamation de l'année 2010 Année Internationale de la Jeunesse, a justement pour objectif de favoriser la culture de la paix, de la tolérance et de la solidarité parmi les jeunes du monde entier. Une telle culture ne peut que contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité dans le monde et à la consécration des valeurs universelles communes.

Il me plaît, enfin, de souhaiter plein succès au Kazakhstan qui aura la lourde tâche d'assurer la présidence de l'OSCE ainsi qu'à la Lituanie qui présidera aux destinées du groupe de contact OSCE/PMPC.

Merci de votre attention